

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.061.B

**Pôle d'échanges
multimodal de La
Couronne : demande
de subvention**

LE QUATORZE JUN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **08 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean REVEREAULT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Denis DOLIMONT, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, François NEBOUT, Roland VEAUX, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.061.B**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE LA COURONNE : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du projet de développement de l'offre de service TER périurbain autour de l'agglomération de GrandAngoulême, SNCF Réseau a été mandaté par l'ex région Poitou-Charentes fin 2012 afin de produire une étude portant sur l'opportunité de création de trois haltes à Saint-Michel sur Charente, Nersac et La Couronne. Cette dernière retient l'intérêt d'une création de halte ferroviaire TER à La Couronne.

L'étude d'Avant-Projet de création de la halte TER par SNCF Réseau prévoit la construction d'une passerelle piétonne pour le franchissement des voies ferroviaires avec ascenseurs et escaliers, ainsi que la mise en accessibilité des quais.

La gare de La Couronne se situe également sur un nœud multimodal avec l'arrivée prochaine de la ligne A du BHNS, un parking relais... A cet effet, GrandAngoulême mène actuellement une étude préliminaire avec la SPL GAMA pour proposer un aménagement de pôle d'échanges. A ce titre, une autorisation de programme d'études a été votée lors du BP 2018 pour une somme de 55 K€.

En phase d'étude de faisabilité, le chiffrage du projet (hors foncier) est estimé à 5 124 000 € HT pour la passerelle et le parvis multimodal.

Le projet de pôle multimodal de La Couronne a pour objectifs de :

- Favoriser l'accès à la halte ferroviaire, aux lignes TER et à la LGV SEA de la gare d'Angoulême par l'aménagement d'une plateforme d'échanges entre les différents modes de transport
- Favoriser l'usage des transports en commun et modes doux avec :
 - l'insertion des lignes BHNS et des connexions avec les lignes de transport périurbaines du sud de La Couronne (Roulet, Mouthiers, Claix...) ;
 - des liaisons et équipements cyclables.
- Développer l'attractivité de la commune et du bassin sud de l'agglomération à travers cette nouvelle polarité.
- Désenclaver le site de l'ancienne gare et les quartiers situés à l'Est du site (La Contrie...) pour créer des connexions urbaines.

A ce titre il convient de solliciter les subventions mobilisables auprès de l'Europe (FEDER) pour un montant de 1 793 540 € (35%), auprès de la Région pour un montant de 1 281 100 € (25%) et auprès de l'Etat (dotation de soutien à l'investissement local - DSIL) pour un montant de 1 024 880 € (20%).

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT "AMENAGEMENT DU PARVIS ET PASSERELLE"

Dépenses	Montants en € HT	Recettes	Montants en €	%
Parvis	3 034 400	FEDER	1 793 540 €	35%
		Région	1 281 100 €	25%
Passerelle	2 090 000	Etat (DSIL)	1 024 880 €	20%
		Autofinancement	1 024 880 €	20%
TOTAL	5 124 400	TOTAL	5 124 400	100%

Sur la base sur plan de financement prévisionnel et dans l'attente de la validation complète du programme qui permettra d'établir précisément le coût de l'opération pour GrandAngoulême et de proposer au conseil communautaire le vote d'une AP de travaux lors d'une prochaine décision budgétaire,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 juin 2018	<u>Affiché le :</u> 21 juin 2018